

PROCEDURE INSCRIPTION - PACES

PRIMO ENTRANTS

Les inscriptions au-delà de la première année sont à présent totalement dématérialisées.
La procédure sera accessible à compter du **18 juillet 2016**.

Se connecter sur le site : unice.fr → Inscriptions

ETAPE 1

Je m'inscris à l'UNS → Je m'inscris pour la première fois à l'UNS → J'ai obtenu un baccalauréat français ou européen → Je m'inscris en 1^{ère} année (Licence, DUT ou **PACES**) → cliquez sur l'onglet "IA Primo" – suivre la procédure jusqu'au paiement (d'autres possibilités de paiement sont proposées sur le site)

ETAPE 2

Je dépose mes pièces justificatives. Etape obligatoire pour la validation du dossier.

Liste des pièces justificatives demandées :

- Pièce d'identité
- Photo
- Relevé de notes du baccalauréat
- Attestation sécurité sociale
- Notification de bourse pour les boursiers
- Certificat d'appel à la défense

ETAPE 3

J'ouvre mon SESAME – suivre la procédure

ETAPE 4

Je récupère ou mets à jour ma carte d'étudiant et je récupère mes certificats de scolarité :

A l'issue de la validation du dossier complet par l'administration, la scolarité contactera par mail des étudiants qui devront se présenter à la faculté de médecine de Nice, 28 av de Valombrose – Salle ED4/5 pour récupérer leurs cartes d'étudiant ainsi que leurs certificats de scolarité, munis de l'original du relevé de notes du baccalauréat, pour que la scolarité tamponne le dos du document comme la règle le prévoit. Sans ce document, la carte n'est pas délivrée.

Tout dossier incomplet ou en attente de paiement ne sera pas validé et la carte d'étudiant et les certificats de scolarité ne seront pas délivrés.

Les étudiants seront affectés sur les sites Valrose et Pasteur comme suit :

Les 600 premiers étudiants inscrits avec paiement effectué seront affectés dans le groupe 1 – Grand Amphi de Valrose Bâtiment Petit Valrose, RDC Av Joseph Vallot

Les 300 suivants seront affectés dans le groupe 2 – Amphi de Sciences Naturelles Parc Valrose

Les suivants seront affectés sur le site Pasteur.

Redoublants de PACES

Se connecter sur le site : unice.fr → Inscriptions 2016/2017 à compter du 12 juillet 2016.

ETAPE 1

Je m'inscris à l'UNS → Je me réinscris → J'étais inscrit en 2015/2016 → Je reste dans le même cursus → Cliquez sur l'onglet "IA Réinscriptions" – suivre la procédure jusqu'au paiement (d'autres possibilités de paiement sont proposées sur le site).

ETAPE 2

J'ouvre mon SESAME – suivre la procédure

ETAPE 3

Je dépose mes pièces justificatives. Etape obligatoire pour la validation du dossier.

Liste des pièces justificatives :

- Pièce d'identité
- Photo
- Dernier diplôme
- Dernier relevé de notes
- Notification de bourse pour les boursiers

ETAPE 4

Je récupère ou mets à jour ma carte d'étudiant et je récupère mes certificats de scolarité:

A l'issue de la validation du dossier complet par l'administration, la scolarité contactera par mail des étudiants qui devront se présenter à la faculté de médecine de Nice, 28 av de Valombrose – Salle ED4/5 pour mettre à jour leurs cartes d'étudiant et récupérer leurs certificats de scolarité, munis de l'original du relevé de notes du baccalauréat ainsi que l'original du baccalauréat, pour que la scolarité tamponne le dos des documents comme la règle le prévoit. Sans ces documents, la carte n'est pas délivrée.

Tout dossier incomplet ou en attente de paiement ne sera pas validé et la carte d'étudiant et les certificats de scolarité ne seront pas délivrés.

Tous les redoublants seront affectés dans le groupe 3 – Site Pasteur.